

L'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 5

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A Lausanne, les 24 et 25 mai

L'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

Présidée par M. G.-A. Bohny, président du Comité de direction, et précédée de la conférence des présidents de sections, l'Assemblée générale ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse a eu lieu à Lausanne, les 24 et 25 mai, dans l'aula de l'Université. Y assistaient les membres de la Direction, 131 délégués représentant 56 sections, des délégués des institutions auxiliaires — Alliance suisse des Samaritains, Société suisse des troupes du service de santé, Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés et Associations des établissements suisses pour malades — des membres du Secrétariat central et de nombreux hôtes. Citons la présence du général Guisan et du Dr H. Remund, membres d'honneur. Nommons parmi les invités le vice-président du C. I. C. R., Dr E. Gloor, et M. Olgiati, membre du C. I. C. R., le secrétaire général de la Ligue, M. B. de Rougé, et M. C.-A. Schussel, directeur du bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse à la Ligue, le secrétaire général de la Croix-Rouge de la jeunesse autrichienne, M. Sevcik, M. C. Fedele, représentant du Département politique fédéral, Mme le Dr Haemmerli-Schindler, présidente de l'Alliance suisse des associations féminines, M. le préfet Blanc, préfet de Lausanne et représentant l'Etat de Vaud, MM. les conseillers municipaux G. Bridel et G. Jaccottet, représentant la ville de Lausanne, et de nombreuses personnalités lausannoises.

*

Après que M. le président Bohny eût ouvert la séance et salué ses hôtes, il fit un rapide tour d'horizon du travail accompli en 1951 par la Croix-Rouge suisse. Les comptes furent approuvés par l'assemblée ainsi que le projet de budget pour 1952. Les opérations administratives furent promptement conduites. La démission de M. le Dr Yves de Reynier, vice-président du Comité central, et celle du Dr E. Bianchi, unanimement regrettées, laissant deux places vacantes, Mme F. Jordi, de Berne, et le Dr DuPasquier, de Neuchâtel, furent élus à l'unanimité. En outre le Dr Ed. Schauenberg, de Genève, fut nommé vice-président en place du Dr de

Reynier. Les autres membres du Comité ont été unanimement réélus et confirmés dans leurs fonctions. Le Dr DuPasquier et Mme Jordi furent également nommés comme nouveaux membres de la Direction, ainsi que Mme le Dr G. Haemmerli-Schneider, de Zurich, remplaçant Mlle C. Nef, d'Herisau, démissionnaire. Le président Bohny dit son regret du départ des trois anciens membres dont le travail à la Direction de la Croix-Rouge suisse fut si fécond et heureux. Le Dr Yves de Reynier et M. Xavier Bieli furent nommés à l'applaudissement de tous membres d'honneur de la Croix-Rouge suisse. Il fut enfin décidé de répondre à l'invitation de la section de l'Oberland bernois et de tenir en 1953 l'Assemblée générale à Spiez. Enfin, divers vœux concernant l'ordre du jour des assemblées générales furent émis, notamment par le prof. Martin.

*

Le dimanche matin fut consacré à divers exposés. Le Dr Hans Martz, président de la Commission du personnel infirmier et le prof. P. Jaccard entretinrent les délégués de l'action de propagande faite en faveur du recrutement d'infirmières. Le colonel Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge, parla des cours de cadres du Chanet et Mlle C. Burnand, chef de détachement, apporta un vivant témoignage sur la valeur de ces cours. Une conférence du plus haut intérêt de M. Hans Sevcik, secrétaire général de la Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse, montra comment l'Autriche avait résolu le problème des juniors. Enfin il appartint à M. H. Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse et à M. Marc Maison, président de la section de Lausanne, d'apporter des précisions sur l'action de secours en Italie. De nombreuses discussions suivirent ces exposés. Notons également que le colonel Kessi apporta le message du président de la Confédération, M. le conseiller fédéral Kobelt, et du colonel-brigadier Meuli, médecin-chef de l'armée. Le Dr Ernest Gloor et M. B. de Rougé dirent également les vœux et les messages des deux grandes organisations internationales de la Croix-Rouge.

*

L'Assemblée des délégués fut aimablement accueillie le samedi soir par les autorités de la ville de Lausanne et une agréable soirée à Beau-Rivage permit aux délégués de s'entretenir. Le déjeuner officiel enfin, le dimanche à 13 h au Cercle démocratique, clôtura cette manifestation remarquablement organisée par la section lausannoise et son actif président M. Marc Maison.



Chaussures de qualité

avec le fameux support intérieur

Wizard sont un bienfait pour les
pieds des enfants

Fabrique de souliers d'enfants spéciaux

Schliessmann & Müller S. A., Märwil

Station Thermale de Baden
près Zurich

Hôtels Verenhof et Ochsen

avec leurs propres sources et très belles installations de
bain et piscine dans les établissements même.

Massage sous l'eau, Fango, etc.

Hôtels spécialement recommandés pour cures et séjours
prolongés ainsi que pour réunions, séances, etc.

Prix modérés.

Tél. (056) Verenhof 2 52 51 / Ochsen 2 74 77

F. X. Markwalder, propriétaire